

INSCRIPTION À LA SÉLECTION 2018



Conditions d'accès à la formation :

- ⇒ Être âgé.e de 18 ans à l'entrée en formation,
- ⇒ Être titulaire :
 - Soit du baccalauréat de l'enseignement du second degré, ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation (pour les candidats en classe de terminale),
 - Soit du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU),
 - Soit de l'un des titres ou diplômes admis réglementairement en dispense du baccalauréat pour la poursuite des études dans les universités,
 - Soit de l'un des diplômes ou certificats (de niveau IV) permettant l'exercice des professions sanitaires et sociales,
 - Soit avoir passé avec succès les épreuves de l'examen de niveau permettant l'accès aux formations d'Assistant de Service Social, d'Educateur Spécialisé, d'Educateur de Jeunes Enfants organisées par la DRJSCS.

Déroulement de la sélection pour l'entrée en formation :

Dépôt du **dossier d'inscription** jusqu'au **lundi 12 février 2018**

Adresser le dossier à : ETSUP, Filière AS - 8 Villa du parc Montsouris - 75 014 PARIS

Contacts : 01.44.16.81.86, assia.benyelles@etsup.com ou botty.akre@etsup.com

La sélection pour l'entrée en formation comporte **deux étapes** :

1. **Épreuve écrite le 14 février 2018** (affichage des résultats le 10 mars 2017 à 9h30)
Un chèque de 60 euros à l'ordre de l'ETSUP, joint à votre dossier d'inscription, validera votre participation à cette épreuve.
Épreuve de 3 heures (commentaire de texte) commune à six centres de formation (ETSUP, ENS, CRAMIF, EPSS Cergy, IFSY Versailles, Lycée RABELAIS).
Si vous obtenez une note supérieure ou égale à 10/20 à cette épreuve écrite, vous pouvez vous inscrire à l'épreuve orale auprès du centre de formation de votre choix.
2. **Sélection orale à l'ETSUP du 15 au 24 mars 2018** (dates prévisionnelles)
Un chèque de 100 euros à l'ordre de l'ETSUP validera votre participation à cette épreuve.

Si vous choisissez l'ETSUP comme votre futur

Préparer sa scolarité pour des études sereines ...



Un projet associatif engagé

Une école ancrée dans le service so-

Un double cursus en sciences de l'éducation

Un partenariat européen

* Pensez à votre logement, au transport...

* **Les frais de scolarité sont de 600 € par année de Formation ***

* **La sécurité sociale étudiante est de 217€ ***

* **Les frais d'inscription universitaire en 3^{ème} année +/- 200€ ***

** Renseignements fournis à titre indicatif et non contractuels.*